

Que chacun suive les inspirations de sa piété, dans la manière de demander à saint Antoine l'importante grâce dont il s'agit ; mais ce qu'il faut, c'est que tous fassent quelque chose.

Les uns feront la PROMESSE DE PAIN pour les pauvres, en telle quantité qu'ils voudront, promesse à acquitter quand nous aurons été exaucés.

Les autres feront une NEUVAINÉ en l'honneur du Saint. Ou bien l'on aura recours à la pratique des TREIZE MARDIS ou des NEUF MARDIS. Et surtout, si l'on avait la dévotion de faire la sainte communion, chacun de ces treize ou de ces neuf mardis, combien l'on augmenterait la valeur de sa démarche ! Et rien n'empêchera—au contraire !—d'ajouter à ces pratiques la "promesse de pain à saint Antoine."

Et comme l'on connaît les avantages de l'union, dans le spirituel comme dans le temporel, convenons de commencer au PREMIER MARDI DE SEPTEMBRE nos exercices en l'honneur de saint Antoine, neuvaines ou séries de mardis.

Chers lecteurs, qu'il n'y ait parmi nous ni indifférence ni tiédeur dans un moment si grave ! Tous, agissons dans la mesure de nos forces ! Quel est celui qui ne peut pas PRIER ?

SAINTE ANTOINE ET LES AMES DU PURGATOIRE

Un bon religieux nous écrit la lettre suivante :

" J'ai vu avec le plus grand plaisir le 1er numéro de votre pieux 'Messager de Saint-Antoine,' pour lequel j'ose vous souhaiter le plus brillant succès. Votre Revue mensuelle fera, sans nul doute, un bien immense et alimentera constamment le zèle, la charité et la générosité pour les chers pauvres de Jésus-Christ. Elle servira surtout à répandre et augmenter la belle et populaire dévotion à l'aimable saint Antoine de Padoue, qui prend de nos jours